



Placement d'enfants pour separation repetitive

Par **damien62000**, le **12/01/2017** à **19:11**

bonsoir voila mon cas je suis suivi depuis 2008 et je me suis separer trois fois avec ma femme et la on compte se remettre ensemble mais les service sociaux veulent que on passe devant un spy pour être expertiser or que nos separation son d'ordre conjugale rien avoir avec les enfants mes filles vont bien et non aucun probablement. I AEMO intervient chez nous et fait que parler de nous au lieu de l'enfant pour lequel elle est mandater es ce qu'il y a atteinte a la vie privée que doit on faire merci

Par **jodelariege**, le **12/01/2017** à **20:20**

bonjour les services sociaux et le juge estiment certainement que vos séparations successives perturbent grandement vos enfants et ne leur donnent pas la stabilité nécessaire à leur bonne évolution;croyez bien que les enfants vivent aussi les conflit entre parents,de plus il y a peut être d'autres raisons au placement de vos enfants que nous en connaissons pas

Par **Visiteur**, le **12/01/2017** à **21:27**

Bonsoir,
Vous dites que vos filles vont bien.
En tant que parent, vous êtes inconsciemment subjectif et il est difficile d'admettre l'impact sur elles, de la vie qu'on leur fait ou leur montre.

Je pense que les services sociaux sont dans leur rôle.